

L'égalité: notre priorité !

Les associations féministes interpellent des candidat-e-s aux élections législatives de juin 2012 en Isère

Soirée du 29 mai 2012 à l'Institut des Études Politiques de Grenoble

Aujourd'hui en Isère, comme partout en France, l'égalité entre les femmes et les hommes inscrite dans la loi, est loin d'être acquise dans les faits. Certains droits ou acquis sociaux conquis de haute lutte ont même été remis en cause récemment. En effet, différentes mesures ont pesé en premier lieu sur les femmes : la loi Bachelot a entraîné la fermeture d'une centaine de centres IVG en France, les financements accordés aux associations œuvrant pour l'égalité ont diminué, la dernière réforme des retraites a encore creusé les inégalités entre les femmes et les hommes, les lois de juillet 2010 contre les violences ne sont pas appliquées par manque de moyens. Les femmes sont, de fait, les premières victimes des politiques de rigueur.

Avec la remise en cause des moyens accordés au centre IVG de Grenoble, avec la précarisation toujours plus importante des métiers féminisés, situation dénoncée lors de la mobilisation sociale des travailleuses de l'ADPA, les Iséroises ont, elles aussi, vu leurs droits remis en cause et leur condition sociale dégradée. C'est pourquoi, nous demandons à nos futur-e-s député-e-s comment ils et elles comptent agir pour que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une réalité.

1. Contre les violences faites aux femmes

En France quotidiennement, les femmes sont victimes de violences spécifiques, parce qu'elles sont des femmes. Une femme meurt, tous les deux jours et demi, sous les coups de son conjoint et une femme sur dix a été ou sera victime d'un viol ou d'une tentative de viol. La lutte contre ces violences nécessite donc une volonté politique forte, des moyens appropriés avec l'adoption d'un plan ambitieux s'inspirant du modèle espagnol.

Nous demandons :

- que soient mis en place les moyens pour un plan de lutte avec un volet éducation, dès le plus jeune âge, un volet prévention et un volet formation en direction des professionnel-le-s
- que l'État assure l'hébergement et l'accompagnement des victimes grâce à un soutien significatif et pérenne des associations de lutte contre les violences faites aux femmes.
- l'abrogation du délit de racolage passif qui stigmatise les personnes prostituées et les désigne comme responsables du système prostitutionnel.
- l'adoption de toute urgence d'une nouvelle loi punissant le harcèlement sexuel conforme à la constitution et applicable.

2. Contre la précarité et pour l'égalité salariale

En moyenne, les femmes ont un salaire inférieur de 27% à celui des hommes et une retraite inférieure de 40%. 80% des travailleurs précaires et des smicards ainsi que la très grande majorité des travailleurs à temps partiel, sont des femmes à qui le temps partiel est, dans plus de 3 cas sur 4, imposé. Les secteurs professionnels largement féminisés sont ceux où les salaires sont les plus bas et les qualifications les moins reconnues. Les « aidants familiaux » auprès d'une ou plusieurs personnes en situation de dépendance sont essentiellement des femmes, un rôle difficilement conciliable avec une vie professionnelle épanouie. L'ensemble de ces aspects doit être traité pour avancer vers une égalité de revenus entre les femmes et les hommes.

Nous demandons :

- de supprimer les exonérations de cotisations sociales qui favorisent les contrats précaires et les contrats à temps partiel
- de lutter contre la ségrégation professionnelle en revalorisant les salaires et les qualifications des métiers dits « féminins ».
- de prendre en compte les inégalités femmes-hommes dans le calcul des retraites et de revenir à la retraite à taux plein à 65 ans au lieu de 67 ans, puisque cette mesure récente d'augmentation de l'âge du départ à la retraite touche la grande majorité des femmes.
- de mettre en place un véritable service public de la dépendance pour une prise en charge des personnes en situation de dépendance par des professionnel-le-s dont la qualification doit être reconnue, Il faut aussi encourager la mixité chez les « aidants familiaux » avec un partage des tâches entre les femmes et les hommes et un soutien de la collectivité.

3. Pour les libertés et le droit à disposer de son corps

Les acquis fondamentaux pour le droit des femmes à disposer de leur corps doivent être défendus, et dans ce domaine, de nouveaux droits sont encore à conquérir pour faire progresser la société vers plus d'égalité.

Nous demandons :

- la reconnaissance du droit au mariage et à l'adoption pour les couples de même sexe
- la réouverture des centres IVG fermés et l'ouverture de nouveaux centres pour répondre aux besoins afin que la loi de 2001 soit appliquée convenablement sur l'ensemble du territoire
- une véritable formation des médecins et des professionnels de santé à la pratique de l'IVG et aux questions relatives à la contraception et aux sexualités
- une rémunération des médecins pratiquant les IVG qui soit égale à celle pratiquée pour les autres actes médicaux
- la prise en charge à 100% par la Sécurité sociale des IVG et des moyens contraceptifs

4. Pour une parentalité partagée

Trop souvent, la parentalité est considérée comme une affaire de femmes. Du coup, elles sont confrontées à des choix difficiles entre épanouissement professionnel et charges de famille. Nous voulons un partage réel des tâches liées à la parentalité, pour que toutes et tous puissent concilier convenablement vie professionnelle et vie familiale.

Nous demandons :

- la création d'un service public de la petite enfance accessible financièrement et géographiquement, avec la création d'au moins 500 000 places en crèches.
- le partage du congé parental entre les deux parents avec une meilleure rémunération.
- la reconnaissance du droit à l'adoption et à la procréation médicalement assistée (PMA) pour les couples de même sexe.

5. Pour la parité femmes/hommes en politique

La parité en politique est une nécessité, non parce que les femmes auraient, par essence, une autre façon de faire de la politique que les hommes, mais parce que l'inégale présence des femmes et des hommes à des postes d'élue-s révèle la persistance de la domination politique, sociale et économique des hommes et du cantonnement des femmes à la sphère privée. L'égalité entre les sexes étant un principe constitutionnel, il revient donc au Gouvernement et au Parlement de se donner les moyens nécessaires pour faire respecter et garantir, dans les faits, cette égalité.

Nous demandons :

- l'instauration du non-cumul et de la limitation des mandats pour permettre un renouvellement des responsables politiques
- la généralisation des scrutins de listes, avec une obligation de parité, non seulement sur les listes mais aussi sur le choix des têtes de liste
- la suppression de la dotation d'État pour les formations politiques qui ne respecteraient pas la parité au niveau des candidatures et dans leurs instances internes.

- une réflexion pour faire évoluer le statut de l'élu-e car le statut précaire de l'élu-e local-e est souvent un frein économique au choix d'engagement de femmes et d'hommes dans la vie locale

6. Contre le sexisme

L'égalité entre les femmes et les hommes ne pourra se réaliser que si la société donne aux citoyennes et aux citoyens les moyens de s'émanciper des modèles imposés aux un-e-s et aux autres. Dès l'enfance, des stéréotypes s'imposent dans des domaines sur lesquels le politique peut avoir prise : le monde éducatif, les médias, le travail... autant d'aspects qui touchent à la vie quotidienne. Selon nous, il faut, pour faire reculer le sexisme ordinaire :

- mettre en œuvre une éducation à l'égalité des sexes, dès le plus jeune âge, et former pour cela les professionnel-le-s de l'éducation, de la jeunesse et de l'enfance.
- sanctionner les atteintes à l'image et à la dignité des femmes dans les médias
- appliquer la loi qui sanctionne les injures sexistes

Associations signataires : Osez le féminisme 38, Le Planning Familial de l'Isère, Le Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles de l'Isère (CIDFF 38), L'observatoire Isérois de la Parité (OIP), Miléna, Femmes SDF, Solidarité Femmes.